



**PROJET DE RESOLUTION SOUMISE AU VOTE
DANS LE CADRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL
DU 5 OCTOBRE 2023**

La résolution ci-dessous sera soumise au vote des membres par voie électronique en amont et au cours de l'assemblée.

Résolution unique. **Adoption de nouveaux statuts**

L'assemblée générale approuve le projet de nouveaux statuts portant mise en conformité avec les dispositions de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France et actualisation des procédures fédérales, avec entrée en vigueur au 1^{er} décembre 2023.

Cf. Projet de statuts et synthèse des évolutions apportées.